

Formulaire de demande de subvention pour le Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air

Formulaire de présentation d'un projet

Il est important de consulter le Guide des règles et normes du Programme avant de remplir le présent formulaire.

Un exemple de formulaire rempli est disponible sur le site du Programme.

Il est recommandé de joindre un agent de développement des activités de plein air de l'Unité régionale de loisir et de sport de votre région avant de déposer votre demande. Celui-ci pourra vous aider dans l'accomplissement des étapes nécessaires au dépôt de votre demande.

Dans le cas d'un projet intégré à un réseau national de plein air (Sentier national au Québec, Sentier maritime du Saint-Laurent (Routes Bleues), Réseau rivières de Canot Kayak Québec et Réseau Accès montagne ski de montagne et escalade), nous vous suggérons de joindre la fédération responsable.

À noter, le Programme prévoit que :

- Pour être admissible, le demandeur doit être un organisme national de loisir reconnu (ONL), un organisme à but non lucratif (OBNL), une entreprise d'économie sociale (dont une coopérative), une municipalité ou une MRC de 100 000 habitants et moins;
- Pour être admissible, le demandeur doit être propriétaire, ou détenir un droit sur cet immeuble (emphytéose, servitude, usufruit, usage, etc.) ou, dans le cas où l'aménagement admissible se situe sur les terres du domaine de l'État, être détenteur d'une autorisation ou d'un droit valide pour réaliser les travaux admissibles et non admissibles, et entretenir ou exploiter un tel aménagement;
- Être gestionnaire des sentiers ou des sites de pratiques d'activités physiques de plein air, faisant l'objet de la demande d'aide financière;
- Toute fausse déclaration entraînera un refus.

Une fois à l'intérieur du formulaire, il vous sera possible d'enregistrer vos informations et de le compléter ultérieurement. Pour ce faire vous n'aurez qu'à cliquer sur l'onglet « Enregistrer et compléter plus tard » situé au bas de chacune des pages du formulaire. Deux courriels vous seront alors envoyés avec un lien et un mot de passe vous permettant de continuer à remplir votre formulaire.

Veuillez noter que vous devez compléter la section en cours avant de pouvoir passer à la section suivante. Il n'est pas possible d'accéder à la fin du formulaire sans avoir rempli les sections précédentes.

À la toute fin du formulaire, il vous sera possible de vérifier les données déclarées à chacune des sections du formulaire. Pour nous transmettre votre formulaire, vous devez cliquer sur le bouton « soumettre ». Une fois soumis, vous recevrez un courriel confirmant la réception de votre demande. Dans ce même courriel, une copie de votre formulaire rempli sera en pièce jointe.

Si vous avez besoin d'assistance, veuillez écrire à psspa@education.gouv.qc.ca ou composer le (418) 646-2628.

Renseignements généraux

Projet

Titre du projet :	
-------------------	--

Renseignements sur le demandeur

Demandeur (nom de l'organisme) :	
Type de demandeur :	
Numéro d'entreprise du Québec :	
Adresse (numéro et rue) :	
Case postale :	
Municipalité :	
Province :	
Région administrative :	
Code postal :	

Coordonnées professionnelles du répondant

Titre :	
Prénom :	
Nom :	
Fonction :	
Téléphone :	
Adresse de courrier électronique :	

Coordonnées du maire/maireesse ou du président/présidente

Titre :	
Prénom :	
Nom :	
Fonction :	
Courriel :	

Informations additionnelles

Description sommaire des travaux :	
------------------------------------	--

Est-ce que vos travaux concernent l'ajout de nouveaux sentiers ?	
Nom de l'organisme responsable de la gestion des installations (si différent du demandeur) :	
Préciser le type d'organisme :	
Est-ce que votre projet s'intègre à un des réseaux nationaux de plein air (Sentier national, Sentier maritime du Saint-Laurent (Routes Bleues), Réseau rivières, Réseau Accès montagne ski de montagne et escalade) ?	
Est-ce que votre projet est homologué Route verte ou est en voie de le devenir?	
Si votre projet fait partie de la Route Verte, est-ce qu'il est admissible à Véloce III ?	
Est-ce que votre projet est admissible au Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains présenté par	

le ministère des Transports ?	
-------------------------------	--

Est-ce que votre projet est homologué Sentier Transcanadien (STC) et admissible au Plan d'amélioration des immobilisations du Grand Sentier de 2020-2021?	
---	--

Emplacement des travaux et propriété du terrain

Adresse du lieu des travaux

Adresse (numéro et rue) :	
Municipalité :	
Province :	
Région administrative :	
Code postal :	

À noter : Chaque lot présenté doit être appuyé par une preuve de propriété ou un engagement écrit formel indiquant que le processus d'acquisition d'un droit de propriété ou d'un droit est en cours. Il est important de soumettre tous les documents de preuves de propriétés et de s'assurer que ceux-ci sont valides.

Information sur le projet

Projet

Titre du projet :	
Type d'installation :	
Type de travaux (la majeure partie du projet) :	

Échéancier des travaux

Échéancier prévu pour vos travaux. Cet échéancier est demandé à titre indicatif et est appelé à être modifié en fonction de différents facteurs. Selon les règles et normes, les travaux doivent être terminés dans les deux ans suivant la lettre d'autorisation du ministre.

Date prévue du début des travaux :	
Date prévue de la fin des travaux :	
Est-ce qu'un ou des contrats visant des coûts directs ont été accordés en date du dépôt de la présente demande?	

Description du projet

Décrire de façon détaillée le projet soumis en incluant tous les éléments qui seraient touchés par les travaux.	
---	--

Justification du projet

Expliquer comment la réalisation de ce projet permettrait d'atteindre les objectifs du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air (PAFSSPA) fixés par le Ministère. Autrement dit, à quels besoins ce projet va-t-il répondre ou quels problèmes va-t-il régler?	
Si votre projet consiste à développer ou à mettre à niveau un sentier, veuillez nous indiquer le nombre de kilomètres touchés par les travaux visés (km) :	

Impact environnemental

Le projet fait-il l'objet d'une demande de certificat d'autorisation de travaux au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques?	
Le projet fait-il l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec?	
Les travaux sont-ils réalisés sur une rive, sur un littoral ou dans une zone inondable?	
Les travaux sont-ils réalisés à l'intérieur de la bande riveraine de protection exigée?	
Le projet risque-t-il d'entraîner le rejet de substances polluantes dans un lac ou un cours d'eau durant les travaux?	
Avez-vous un rapport d'un professionnel reconnu démontrant la problématique majeure et urgente pour la sécurité des utilisateurs ?	
• -	

Critères d'évaluation

Valeur du projet

Démontrer la valeur du projet soumis en vous référant aux critères d'appréciation fixés par le Ministère (voir l'article 15 du Guide des règles et normes du programme). À noter qu'il est possible de joindre des documents pour compléter vos réponses aux diverses sections. Le cas échéant, veuillez indiquer clairement à quelles pages du ou des documents concernés se trouve l'information pertinente pour répondre à la question.

15.1 Réponse aux besoins du milieu en ce qui a trait à la pratique d'activités de plein air et du développement de la mise à niveau et de l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air.

Indiquez l'état physique du lieu de pratique de plein air (AVANT la réalisation du projet)

15.2 a) À la suite de la réalisation du projet, l'infrastructure serait utilisée pendant quelle période de l'année?

Groupe(s) d'âge principalement ciblé(s) par l'infrastructure :

L'accès à l'infrastructure sera-t-il gratuit pour l'ensemble de la clientèle?

Est-ce que l'activité peut se pratiquer sans matériel?

Est-ce que votre organisme a un service de location d'équipement?

15.2 b) Est-ce que le lieu de pratique de plein air permettra une accessibilité universelle ?

Le lieu de pratique de plein air permettra-t-il spécifiquement la pratique d'activités adaptées à une clientèle ayant un handicap? Si c'est le cas, veuillez nous détailler les moyens utilisés pour y parvenir

15.2 c) Est-ce que votre projet fait l'objet d'une entente ou d'un partenariat ayant pour objectif de faciliter l'accès de la population aux lieux de pratique?

15.3 Démonstration de la prise en compte des principes de développement durable pertinents pour le projet :

S'il y a lieu, mentionnez les événements de plein air qui ont lieu sur votre site. Mentionnez uniquement les événements qui sont présentés de façon récurrente.

Événement(s) récurrent(s)

Nom	Détail de l'événement	Date approximative
-	-	-

Estimation des coûts

Mode de réalisation des travaux

Mode de réalisation des travaux :	
-----------------------------------	--

Travaux à réaliser et coûts prévus

Exemption de taxes	
--------------------	--

Coûts directs d'immobilisations admissible

Travaux à réaliser	Montant avant taxes	Montant des taxes nettes	Montant total par poste de dépenses
-	-	-	-
Total	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

¹ Les taxes nettes en vigueur pour les différents organismes en date du 1er janvier 2015 sont :

- municipalités (4,9875 %);
- organismes à but non lucratif – taux standard (7,4875 %);
- coopératives – selon le statut constitutif.

Veillez noter que le taux applicable à des projets particuliers peut être différent lorsque l'immeuble sert à des activités commerciales. Veuillez vérifier l'information auprès de la personne responsable des finances de votre organisme.

² Les coûts directs d'immobilisations admissibles doivent être engagés seulement à compter de la signature de la lettre d'autorisation du ministre et sont limités à un montant autorisé par le ministère de l'Éducation. Pour plus de détails concernant les coûts admissibles, voir l'article 19 du Guide des règles et normes du programme.

Veillez noter que les coûts suivants ne sont pas des coûts directs admissibles :

- Achat d'outils ou d'équipements
- Élaboration d'un plan directeur
- Mobilier amovible (ex. : table de pique-nique qui n'est pas fixée au sol)
- Élaboration d'une application mobile (ex. : géolocalisation)
- Dépliants

³ Les travaux admissibles qui peuvent être réalisés sur un aménagement admissible sont la mise à niveau ou le développement de sentiers ou de sites de pratique d'activités physiques de plein air.

Frais incidents admissibles

Honoraires professionnels	Montant avant taxes	Montant des taxes nettes	Montant total par poste de dépenses
-	-	-	-
Total	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

¹ Les frais incidents admissibles ne doivent pas excéder 10 % des coûts directs d'immobilisations admissibles. Ils doivent être engagés seulement à compter de la signature de la lettre d'autorisation du ministre et ils sont limités à un montant autorisé par le ministère de l'Éducation. Pour plus de détails, voir l'article 20 du Guide des règles et normes du programme.

Coûts non admissibles

Ventilation des coûts non admissibles	Montant avant taxes	Montant des taxes nettes	Montant total par poste de dépenses
-	-	-	-
Total	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Sommaire des coûts

Coûts directs admissibles :	0,00 \$
Frais incidents admissibles :	0,00 \$
Coûts non admissibles :	0,00 \$
Total des coûts du projet :	0,00 \$

Financement

Sources de financement du projet

Contribution attendue du ministère de l'Éducation :	
Contribution du demandeur :	

Autres contributions

Nom du contributeur	Contribution d'origine	Montant
-	-	-
Financement total du projet :		0,00 \$

¹ Les contributions de votre organisme ou de vos partenaires doivent provenir uniquement de contributions monétaires. Seules les dépenses effectuées par votre organisme et appuyées par des factures et des preuves de paiement sont acceptées à titre de coûts admissibles.

² La contribution provenant des programmes gouvernementaux (Fonds de développement des territoires, Fonds d'appui au rayonnement des régions, etc.) doit être inscrite sous « Contribution d'origine gouvernementale (gouvernements et société d'État) ».

Comment la contribution financière de votre organisme sera-t-elle financée?	
---	--

Documents à joindre

Les documents suivants doivent être annexés au présent formulaire de présentation d'un projet.
Formats de fichier acceptés: jpg, jpeg, png, gif, txt, csv, tsv, rtx, pdf, doc, docx, ppt, pptx, xls, xlsx, odp, odt.

Dépliant promotionnel du lieu de plein air

Plan d'aménagement ou les plans et devis préliminaires

- -

Estimation détaillée des coûts des travaux soumis

- -

Résolution du conseil d'une municipalité ou du conseil d'administration

- -

Photographies des installations existantes

- -

Autorisations gouvernementales

- -

Budget prévisionnel sur trois ans

- -

États financiers des deux dernières années

- -

Preuve démontrant l'adhésion en règle à un organisme national de loisir reconnu

- -

Autres documents pertinents

- -

Authentification de la demande

Attestation de la personne responsable de la demande

Prénom de la personne responsable:	
Nom de la personne responsable :	
Titre de la personne responsable:	

J'ai pris connaissance des règles et des normes du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air et je certifie que les informations ont été inscrites au formulaire en conformité avec les règles et les normes du programme. Je consens à ce que certains renseignements figurant sur mon formulaire de demande puissent être communiqués à un autre ministère ou organisme pour assurer le respect de certaines mesures administratives et obtenir une expertise requise lors de l'analyse de la demande.